



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 9 avril 2015

DÉLIBÉRATION

N° 55 - 09.04.2015

En exercice ...26
Présents.....22
Votants.....26
Abstention0

ENVIRONNEMENT
20. ECOTAXE

Attribution d'une subvention pour l'Ecomusée du Marais
Salant de Loix

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le 9 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 2 avril 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard MARIEAU,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON,
La Flotte : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASON-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Béatrice TURBÉ (donne pouvoir à M. Patrick RAYTON), M. Frédéric GUERLAIN (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Michel OGER (donne pouvoir à M. Michel AUCLAIR), M. Yann MAÎTRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine DOEUFF.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20150409-D201555-DE
Regu le 15/04/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 9 avril 2015

DÉLIBÉRATION

N° 55 - 09.04.2015

En exercice ...26
Présents.....22
Votants.....26
Abstention0

**ENVIRONNEMENT
20. ECOTAXE**

**Attribution d'une subvention pour l'Ecomusée du Marais
Salant de Loix**

La Communauté de Communes de l'Ile de Ré porte une politique environnementale volontaire et ambitieuse à l'échelle du territoire, notamment de préservation des espaces naturels, de protection de leur biodiversité mais aussi de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Installé au cœur du marais du Fier d'Ars, l'Ecomusée du marais salant travaille également à la préservation et l'éducation à l'environnement en proposant au grand public et aux scolaires de découvrir l'histoire des marais salants rétais, ainsi que la flore et la faune spécifiques des marais grâce à un espace muséographique et de nombreuses animations.

Suite aux dommages causés par un incendie dans le bâtiment d'accueil, l'Ecomusée du marais salant doit mettre en place une nouvelle exposition. Pour accompagner cette réalisation, l'association gestionnaire de l'Ecomusée sollicite une aide financière de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré d'un montant de 6 000 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de se prononcer favorablement sur le montant de la participation à hauteur de 6 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Président à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2015.

**TELETRANSMIS AU CONTROLE
DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 241700459 - 2015 0409 -
D 201555 - DE

Accusé de Réception Préfecture:
Reçu le : 15/04/2015



Affichée le :

16 avril 2015

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150409-D201555-DE
Reçu le 15/04/2015